



Séparation/enfant/absence de jugement/vacances

Par **quidam_69**, le **16/07/2008** à **16:17**

Bonjour à tous,rrnrnJe suis papa d'une petite fille de 4 ans. Je viens de me séparer de mon ex compagne.rnNous fonctionnons aujourd'hui à l'amiable ou du moins c'est plutôt moi qui subis son planning.rnIl n'y a aucun accord écrit entre nous pour la garde de notre fille ni aucun jugement prononcé.rnCet été je vais avoir ma fille environ 1 semaine, pas plus eu égard au planning qu'elle m'a concocté. Or j'aimerais emmener ma fille avec moi en vacances mais mon ex compagne refuse car nos vacances tombent au même moment. Elle veut donc emmener notre fille avec elle.rnrnA noter que je ne vois ma fille qu'un weekend sur deuxrrnrnMa question : est ce que je peux emmener ma fille avec moi en vacances pendant les trois semaines ? (3 semaines pendant lesquelles sa mère avait décrété que notre fille resterait avec elle). Etant donné que nous n'avons aucun accord et que le planning établi par elle a été fait complètement en sa faveur, qu'est ce que je risque si j'emmène ma fille avec moi pendant ces 3 semaines de vacances ?rrnrnMerci pour vos réponsesrrnrnCordialement.